

Grec

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Écrit

Cette année 111 candidats ont composé en version grecque. Les notes se sont échelonnées de 1 à 20 sur 20, avec une moyenne de 10,90.

Le texte de la version était extrait du *Contre Léocrate* de Lycurgue (§ 94-96) et développait le récit édifiant de la bravoure témoignée par un jeune homme pour sauver son père lors d'une éruption de l'Etna (d'où le titre : « un exemple de piété filiale »).

La version ne présentait pas de difficulté majeure, mais elle comportait un certain nombre d'éléments de syntaxe classique qui ont cependant dérouté plus d'un candidat. Le rapport présenté ci-après reprend et explicite les principaux points sur lesquels ont achoppé les candidats.

Rappelons, pour commencer, la nécessité absolue de connaître la **morphologie** afin d'éviter de confondre les personnes, les temps, les modes et les voix des verbes [Λέγεται (l. 3) a ainsi été pris pour un actif, ἀρμόσει (l. 4) et ἀκοῦσαι (l. 5) pour des passifs, tandis que le futur d'ἀρμόσει n'a pas toujours été reconnu ; φασιν (l. 6) a été traduit par un imparfait ; la forme ἐγκατελήφθη a été prise pour un présent ou pour une 3e personne du pluriel, tandis que ειλήφραμεν (l. 1) n'a parfois pas été identifié du tout], les cas des noms et des adjectifs [ῥύακα (l. 5) pris pour un pluriel ; πυρὸς (l. 5) traduit par « pur » !], les comparatifs et les superlatifs [πλεῖστα (l. 1) confondu avec un comparatif, μυθωδέστερόν (l. 4) pris pour un superlatif]...

D'autre part, la connaissance de la **syntaxe** laisse encore à désirer dans nombre de copies. La syntaxe de la **relative** continue ainsi à déconcerter un certain nombre de candidats : l'antécédent du pronom relatif ὧν (l. 1), τούτους (l. 2), se trouvait après la relative (« ceux auprès de qui... , à l'égard de ceux-là... »), celui de ἀφ' ὧν (l. 13-14), τούτους (l. 13), était, lui, placé avant la relative. Les différents emplois du **participe**, en particulier, ne sont toujours pas bien acquis : εὐεργετοῦντας (l. 2), ζητοῦντας et ὀρῶντας (l. 8) et ἀράμενον (l. 10) étaient des participes apposés au sujet ; en revanche, ὄντα, δυνάμενον et ἐγκαταλαμβανόμενον (l. 10-11) constituaient des participes complétifs (dépendant de ὀρῶντας), tandis que ποιησαμένους (l. 15) et ἐγκαταλιπόντας (l. 16) étaient substantivés.

Nous allons proposer maintenant des éléments d'analyse au fil du texte, afin de répondre aux principales difficultés, lexicales et grammaticales, rencontrées par les candidats.

- τὴν ἀρχὴν τοῦ ζῆν (l. 1) : si ἀρχή peut signifier « commandement », il a aussi couramment le sens de « commencement », il s'agit ici du « commencement de la vie ».
- μὴ εὐεργετοῦντας τὸν αὐτῶν βίον καταναλῶσαι μέγιστον ἀσέβημά ἐστι (l. 2-3) : la négation μὴ porte sur l'infinitif καταναλῶσαι (et non sur le participe εὐεργετοῦντας), « c'est une très grande impiété de ne pas dépenser... », tandis que le participe εὐεργετοῦντας est apposé au sujet de καταναλῶσαι (un sujet indéfini sous-entendu s'accordant au masculin pluriel, « les hommes », « on »).
- μυθωδέστερόν (l. 4) : comparatif sans complément indiquant une certaine intensité.
- καὶ νῦν (l. 4) : καί est ici adverbial (et non coordonnant).
- ἀκοῦσαι (l. 5) : infinitif régime de ἀρμόσει.
- γενέσθαι (l. 5) : infinitif aoriste, à valeur temporelle d'antériorité, dépendant du verbe déclaratif Λέγεται (« on raconte qu'il y a eu... »).
- ῥεῖν (l. 5) : dépend de φασιν (l. 6).
- τὴν ἄλλην χώραν, καὶ δὴ καὶ... (l. 6) : non pas « l'autre pays et aussi », mais « tout le pays, et en particulier ».
- πρὸς πόλιν τινὰ (l. 6) : ne pas oublier de traduire l'indéfini.
- τῶν ἐκεῖ κατοικουμένων (l. 6-7) : génitif substantivé (masculin moyen : « de ceux qui habitaient là », ou féminin passif : « parmi celles qui étaient habitées là »).
- La phrase Τοὺς μὲν οὖν ἄλλους... φέρειν (l. 7-10) est entièrement au style indirect, les verbes principaux sont donc à l'infinitif (ὀρμῆσαι et φέρειν) et les sujets à l'accusatif (Τοὺς μὲν οὖν ἄλλους et ἓνα δὲ τινα τῶν νεωτέρων), de même que les participes apposés aux sujets (respectivement ζητοῦντας et ὀρῶντας).
- Φορτίου... προσγενομένου (l. 10-11) : génitif absolu, à valeur causale.
- καὶ αὐτὸς (l. 11) : καί adverbial.
- ἐγκατελήφθη (l. 11) : aoriste passif 3e pers. sing. de ἐγκαταλαμβάνω « cerner ».
- Ὅθεν (l. 11) : relatif dont l'antécédent est sous-entendu, et renvoie à tout le récit qui précède (« À partir de cette histoire »).
- θεωρῆσαι τὸ θεῖον, ὅτι (l. 11-12) : ὅτι introduit une complétive qui développe θεωρῆσαι (« constater que »). Le sujet de la complétive, τὸ θεῖον, est intégré dans la principale comme complément du verbe introducteur (prolepse).

- τοῖς ἀνδράσιν τοῖς ἀγαθοῖς (l. 12) : la place de l'épithète semble avoir dérouté un certain nombre de candidats (= τοῖς ἀγαθοῖς ἀνδράσιν).
- εὐμενῶς ἔχει (l. 12) : construction courante de ἔχω + adverbe, équivalent à « εἶναι » + adjectif.
- Λέγεται (l. 12) : passif impersonnel, présent (« on raconte »), régit les propositions infinitives qui suivent.
- κύκλῳ τὸν τόπον ἐκεῖνον περιρρυῆναι τὸ πῦρ (l. 12-13) : le sujet de la proposition infinitive est τὸ πῦρ et son verbe περιρρυῆναι (infinitif aoriste, à valeur temporelle) ; τὸν τόπον ἐκεῖνον est le COD de περιρρυῆναι et κύκλῳ son complément de manière (« en cercle »).
- καὶ σωθῆναι τούτους μόνους, ἀφ' ὧν (l. 13-14) : deuxième proposition infinitive dépendant de Λέγεται ; σωθῆναι est un passif (lui aussi à l'aoriste marquant l'antériorité) dont τούτους μόνους constitue le sujet. Par ailleurs, τούτους est l'antécédent du relatif qui suit (ἀφ' ὧν).
- προσαγορεύεσθαι (l. 14) : passif dont le sujet est τὸ χωρίον.
- ἔτι καὶ νῦν (l. 14) : « encore maintenant ».
- τῶν εὐσεβῶν χῶρον (l. 14) : attribut de τὸ χωρίον, comme l'indique l'absence d'article.
- τοὺς δὲ... ἀπολέσθαι (l. 15-16) : proposition infinitive dépendant toujours de Λέγεται.
- τοὺς... ποιησαμένους et τοὺς... ἐγκαταλιπόντας sont deux participes substantivés à l'accusatif, sujets de l'infinitif ἀπολέσθαι.

Enfin, il semble nécessaire de rappeler une nouvelle fois que l'exercice de version ne rend pas seulement compte de la maîtrise du grec, mais également de celle du français ; il est absolument indispensable que la traduction soit écrite dans un **français correct** ! Il faut par ailleurs s'efforcer de traduire tous les mots grecs, de les traduire dans l'ordre du grec autant que possible, et de ne rien ajouter au texte d'origine. Il s'agit de rendre compte de cet original le plus fidèlement possible.

Ces différentes remarques ne concernent pas les meilleures copies, qui ont surmonté avec aisance, voire élégance, les difficultés – relatives – que présentait le texte. Si les erreurs ont été sanctionnées, toutes les bonnes traductions, sur un mot ou sur une phrase, ont été prises en compte. Ces réussites ont ainsi fait la preuve de l'efficacité d'une préparation attentive à acquérir une authentique méthode de traduction. Qu'elles soient, pour ceux qui préparent le concours, un encouragement et une émulation.

Nous espérons que ce rapport permettra aux candidats de la session 2014 de comprendre les passages qui leur avaient posé problème, et qu'il encouragera les prochains candidats à ne pas considérer la version grecque comme une épreuve redoutable, dès lors qu'ils ont acquis la maîtrise indispensable de la morphologie et de la syntaxe grecques, et affermi ces connaissances par une fréquentation régulière des auteurs classiques, prosateurs autant que poètes.

Épreuve orale

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Parmi les neuf candidats admissibles en Lettres Classiques huit ont passé les épreuves orales, et cinq d'entre eux ont été admis sur la liste principale. Les notes attribuées à l'oral de grec vont de 10 à 19. Cinq des textes tirés au sort étaient extraits de *La Paix* d'Aristophane, les trois autres de l'*Anabase* de Xénophon. Les notes ont été réparties également sur les deux auteurs. Les candidats que nous avons entendus cette année ont montré dans l'ensemble qu'ils avaient fourni un réel travail d'étude des œuvres au programme.

L'épreuve commence par une situation du texte qui se doit d'être précise, c'est-à-dire adaptée à chaque texte, et non générale : il s'agit simplement de signaler à quel moment intervient l'extrait étudié dans la structure de l'œuvre. Elle ne doit pas prendre la place de l'introduction du commentaire, où sera analysée précisément la composition du texte et formulée une problématique.

Le jury a apprécié l'attention accordée par les candidats à la lecture des textes, qui, si elle est fluide et aisée, témoigne d'une bonne compréhension de la syntaxe. Nous rappelons néanmoins que les candidats ne doivent pas restituer les voyelles élidées à ce moment de l'épreuve – tout particulièrement pour les œuvres en vers, dont cela met à mal le rythme –, mais qu'ils doivent le faire, en revanche, au moment de la traduction et de la reprise du texte par groupes de mots. On veillera également à associer les enclitiques au mot qui les précède et non à celui qui les suit, et à rendre compte des éventuels rejets dans les textes en vers.

Les traductions proposées par les candidats ont été bonnes dans l'ensemble, et la plupart des erreurs ont été corrigées lors de l'entretien avec le jury. Un certain nombre d'entre elles ont été commises dans la traduction des verbes : méconnaissance des formes « irrégulières » et rares (ἐπέπατο, forme de plus-que-parfait d'un verbe inusité au

présent, *παόμαι, *An. I, 9, 19* ; ληφθείς, participe aoriste passif de λαμβάνω, *La Paix, 449* ; προσκείμεναι participe présent du verbe πρόσκειμαι, dont le présent tient lieu de parfait du verbe προστίθεμαι, *La Paix 542*, confusion des temps (ἀκούετε traduit par un passé, *La Paix 65*), et des modes (κέρασον est un impératif, *La Paix 998* ; δρασείεις un optatif, *La Paix 62*)... Les fautes de construction sont encore nombreuses : la syntaxe de ἄν n'est pas bien sue (par exemple dans l'éventuel passé ἄν... γένοιτο, *Anabase II, 1, 14*) ; la phrase ὅστε καλῶς ἔχειν ὀράσθαι πάντη φάλαγγα πυκνήν (*Anabase II, 3, 3*) a donné lieu à des contresens de construction (ὀράσθαι : infinitif complétement de καλῶς et φάλαγγα sujet de ἔχειν) ; dans *Anabase I, 9, 15*, en n'analysant pas ἀξιῶν comme le participe présent, au nominatif masculin singulier, du verbe ἀξιῶ-ῶ (que l'accentuation empêchait de comprendre comme un génitif de l'adjectif ἄξιος), on ne pouvait comprendre que le sujet de l'infinitif φαίνεσθαι était Cyrus ; ἡνίκ' ἤρχεθ' ἡ χολή (*La Paix 66*) ne peut pas signifier « à cause de sa bile » ni εἰς φῶς ἀνελεθεῖν (*La Paix 445*) « au lever du jour »... On peut d'autre part s'étonner de certaines confusions : ὅστε pris pour ἴνα (*Anabase II, 3, 3*), τραγωδῶν (*La Paix 521*) pris pour le génitif de τραγωδία, ποιητῆ (*La Paix 534*) pour le datif de ποίησις, ἄλλων τε πολλῶν (*La Paix 538*) traduit par « toutes les autres », μηδέποτε par « ne plus » (*La Paix 442*), τοῖσιν κάλως (*La Paix 458*) par « aux bonnes choses » (l'accent ainsi que le iota souscrit indiquent qu'il ne s'agit pas de l'adjectif καλός, mais du substantif ὁ κάλως)... De même certaines expressions pourtant courantes semblent parfois méconnues, comme ἔχω + adverbe (*Anabase II, 3, 3*), καὶ ταῦτα (*La Paix 541*), περὶ παντός ποιεῖσθαι (*Anabase I, 9, 16*)... Il convient également d'avoir à l'esprit qu'un mot ou une expression peuvent avoir différents sens : δαίμονιως (*La Paix 541*) ne signifiait pas « par la puissance divine », mais « extraordinairement » ; ἐξ ἀρχῆς non pas « depuis le début », mais « absolument » (*La Paix 997*) ; ὑπάρχειν non pas « commander », mais « être à la disposition de » (*Anabase, I, 9, 17*)... Il est par ailleurs important de prêter attention au détail du texte pour ne pas, par exemple, oublier les démonstratifs quand ils sont présents (τοῦτον, *La Paix 74*, à différencier de αὐτόν au vers suivant), ni les inventer quand ils n'y sont pas (τὸν λόγον, *La Paix 50* ; τὰς πόλεις, *La Paix 63*...), ne pas traduire un singulier par un pluriel (τὸ γὰρ παράδειγμα, *La Paix 65*), rester précis : ἡνάγκασεν (*La Paix 74*) ne signifie pas « ordonna », et des ἡγεμόνες sont des « guides », et non des « messagers » (*Anabase, II, 3, 6*).

Si la plupart des commentaires ont réussi à montrer les enjeux, les procédés et l'originalité du texte expliqué, certains se bornent encore à une paraphrase non problématisée.

Il est très important pour le commentateur de veiller à la précision du vocabulaire : on parle de « tirades » au théâtre, l'absence de coordination s'appelle « asyndète », une liste sans ordre est un « catalogue » et donne lieu à une « énumération »... Il convient d'autre part de prêter attention au détail du texte pour le commenter : les démonstratifs, par exemple, ont souvent une valeur précise qui permet de tenir compte de la dimension dramaturgique d'un texte de théâtre (ex. τοῦτοις, *La Paix 53*). Le jury s'est par ailleurs étonné que, dans le texte d'Aristophane, la dimension parodique du texte comique n'ait pas toujours été vue (*La Paix 50-53*...), pas plus que la critique dirigée contre Euripide (*La Paix 532-534*). Enfin, il est dommage qu'aucun candidat n'ait spontanément enrichi son commentaire par l'analyse de la scansion et inquietant qu'un certain nombre d'entre eux ignorent totalement jusqu'au nom des mètres typiques du théâtre. Les explications des textes en prose ont pu donner lieu à des analyses détaillées et précises (analyse des voix, des sujets des verbes, des parataxes...), mais la dimension didactique de la démarche de Xénophon (définir le chef idéal, que Xénophon construit dialectiquement dans *Anabase* en faisant le portrait, souvent en action, de Cyrus et des différents généraux grecs) n'y apparaissait pas.

Nous souhaitons enfin attirer l'attention des candidats sur l'importance de l'entretien avec le jury. Celui-ci n'a rien d'un piège, et les candidats les plus réactifs y trouvent l'occasion de corriger des erreurs, de justifier un point de vue, d'approfondir les remarques les plus intéressantes. Il est donc indispensable de rester mobilisé, et l'esprit ouvert, jusqu'à la fin de l'épreuve.

Toutes séries

Traduction et commentaire d'un texte grec

Sept admissibles ont passé l'épreuve de grec en non-spécialistes cette année : trois d'entre eux passaient le concours dans la série Lettres et Arts, deux en Sciences humaines et deux en Langues vivantes ; trois d'entre eux ont été reçus (deux en Lettres et Arts et un en Langues vivantes). Les notes se sont échelonnées de 5 à 19, avec une moyenne de 11,14. Les textes tirés au sort étaient extraits de : Lysias, *Contre Andocide* (53) ; Xénophon, *Économique* (9, 3-5) ; Lucien, *Histoires vraies* (I, 34 ; II, 30) ; Eschyle, *Suppliants* (v. 277-290) ; Sophocle, *Œdipe à Colone* (v. 14-25) ; Euripide, *Troyennes* (v. 18-31). Le jury a cette année été quelque peu déçu du niveau général des prestations par rapport aux deux années précédentes. En revanche, les explications portant sur des textes poétiques ont été en moyenne légèrement mieux réussies que celles portant sur des textes de prose, les candidats ne doivent donc pas redouter excessivement la poésie.

Il est important de noter que l'épreuve se déroule de la façon suivante : lecture du passage, traduction et commentaire. L'entretien avec le jury n'intervient qu'à la fin de la prestation des candidats, ce qu'un bon nombre d'entre

eux ignorait cette année.

La lecture des textes a été souvent hésitante et parfois fautive, témoignant un manque d'habitude de la pratique orale et de familiarité avec la langue. Il est important de s'entraîner tout au long de l'année à lire du grec à voix haute.

La traduction a donné lieu à un grand nombre d'erreurs portant à la fois sur la morphologie (formes non ou mal identifiées : νικῶμαι pris pour un actif, particule οὐν confondue avec la négation οὐ...) et sur la syntaxe (nombreuses constructions fautives). Certains candidats ont donné l'impression de traduire en associant les mots au hasard, sans tenir aucun compte des impossibilités morphologiques ou syntaxiques. Il faut ici leur rappeler que seule une analyse précise de la phrase dans chacun de ses éléments permet une traduction exacte, et que la maîtrise des règles grammaticales de base suffit pour éviter les contresens les plus graves. En voici quelques exemples : une expression simple comme ἐπέδειξα αὐτῇ (« je lui ai montré », Xén. *Ec.* 9, 4) a été traduite « elle montre », la candidate n'ayant donc reconnu ni le temps, ni la personne du verbe, ni non plus le cas (datif) du pronom. De même, pour εἰσελήλυθεν ἡμῶν εἰς τὴν πόλιν (Lysias, *C. Andocide* 53), nous avons entendu « il s'est approché de nous dans la cité », la place de ἡμῶν ayant manifestement gêné le candidat pour l'analyser comme un génitif adnominal complément du substantif πόλιν. Ἄπιστα μυθεῖσθ', ὧ ξένοι, κλύειν ἐμοί (Esch. *Supp.* 277) a été traduit par « Indocile, vous me dites de vous écouter » : la construction courante adjectif + infinitif n'a pas été reconnue, et si l'adjectif était apposé à ἐμοί, il serait au datif. Νεῖλος ὤν θρέψει τοιοῦτον φυτόν (Esch. *Supp.* 281) : la candidate a traduit « le Nil pourrait nous nourrir de cette végétation », au mépris de la construction transitive du verbe, et en confondant τοιοῦτον et τοῦτον. Ἴνδᾶς τ' ἀκούω νομάδας ἵπποβάμοισιν (Esch. *Supp.* 284) a été traduit par « j'entends des Indiens nomades qui s'avancent », alors que Ἴνδᾶς est à l'accusatif et ἵπποβάμοισιν au datif ! La règle dite « τὰ ζῶα τρέχει », comme celles de la coordination, ne sont pas toujours maîtrisées : νοσεῖ τὰ τῶν θεῶν οὐδὲ τιμᾶσθαι θέλει (Eur. *Troy.* 27) a été rendu « elle souffre de ne plus pouvoir honorer les dieux » ; θέλει est un verbe conjugué, coordonné à νοσεῖ par οὐδὲ, et τὰ τῶν θεῶν est le sujet neutre pluriel des deux verbes, qui s'accordent donc au singulier. Les vers 28-29 des *Troyennes* d'Euripide ont également fait l'objet d'une traduction pour le moins approximative : le mot αἰχμαλωτῖδων, traduit « le faisant prisonnier », a été pris pour le participe présent d'un verbe (αἰχμαλωτίζω ?), et non reconnu comme un adjectif substantivé au génitif pluriel ; le vers suivant, βοᾷ Σκάμανδρος δεσπότης κληρουμένων, a été traduit « avec (beaucoup de) cris, le maître de Scamandrios est tiré au sort », alors que βοᾷ est un verbe conjugué à la 3e personne du singulier, que Σκάμανδρος est un nom propre au nominatif et désigne le Scamandre, fleuve de Troade, que κληρουμένων, enfin, est un participe apposé à αἰχμαλωτῖδων du vers précédent, qui, au moyen, signifie « se faire attribuer par le sort » ; δεσπότης est son complément d'objet direct (accusatif pluriel). Certaines traductions n'ont pas même reculé devant les non-sens : νικῶμαι γὰρ Ἀργείας θεοῦ (Eur. *Troy.* 23) « je vaincs les Troyens des dieux » ! On ne saurait trop encourager les candidats à une relecture critique qui leur permettrait d'éviter les absurdités.

Au-delà d'une construction rigoureuse, on attend des candidats des efforts de précision dans la traduction, qui est la base d'une explication de texte solide. Ainsi, les démonstratifs ne doivent pas être négligés (ex. τοῦδ' ἐπ' ἀξέστου πέτρου Soph. *O. C.* 19 : τοῦδ' n'a pas été traduit, ce qui privait la candidate d'un commentaire dramaturgique intéressant). Commenter l'imparfait ἐθαυμάζομεν (Luc. *H.* V. 1.30), même rendu par un passé composé dans la traduction, permettait de souligner, par son aspect duratif, l'effet de tableau saisissant que donne la description des fleuves infernaux. Il est dommage qu'un candidat n'ait pas connaissance du concept de φαρμακός (substantif masculin) utilisé par Lysias dans le *Contre Andocide* 53 (le « bouc émissaire », porteur de la souillure qu'il faut éloigner) et le confonde, malgré son accent, avec le neutre φάρμακον, « le remède ».

Ainsi, l'épreuve de traduction ne peut être réussie sans une solide connaissance de la morphologie et de la syntaxe grecques. Il est par ailleurs important, pour bien traduire, de conserver le plus possible l'ordre des mots du texte ainsi que celui des propositions.

Les commentaires ont été très diversement réussis. Nous rappelons aux candidats qu'ils ont le choix entre commentaire linéaire ou thématique, mais qu'ils doivent clairement annoncer ce choix. Il convient, si l'on choisit l'étude linéaire, d'éviter l'écueil de la paraphrase ; si l'on choisit le commentaire thématique, d'éviter de plaquer sur le texte des développements qui lui sont extérieurs. Dans tous les cas, la plus grande attention à la lettre du texte est demandée : étude du vocabulaire, de la place des mots, des temps, des personnes, des procédés narratifs ou rhétoriques, voire prise en compte éventuelle de la métrique (qui n'est pas obligatoire, mais valorisée). Il convient également de lire attentivement toutes les indications données dans les notes ou le chapeau du texte : ainsi le chapeau des *Suppliantes* explicitant l'identité du ΒΑΣΙΛΕΥΣ auteur de la tirade proposée (« Le roi d'Argos »), il était inadmissible de l'appeler « le roi Argos »... On attend par ailleurs de candidats au concours de l'École normale supérieure qu'ils connaissent les auteurs des grandes pièces grecques (*Les Bacchantes* ne sont pas d'Eschyle...). Enfin, on peut regretter que la thématique dans laquelle s'inscrivaient les œuvres au programme n'ait pas toujours été exploitée à bon escient par les candidats. On n'a par exemple pas vu que l'ailleurs fantaisiste de Lucien dans les *Histoires Vraies* procédait par détournement des représentations traditionnelles et des éléments de la réalité historique, ni que c'est un ailleurs féminin et sauvage que suggérait l'énumération des peuplades exotiques aux vers 279-289 des *Suppliantes* d'Eschyle.

Nous souhaitons enfin attirer l'attention des candidats sur l'importance de l'entretien avec le jury. Celui-ci n'a rien d'un piège, et les candidats les plus réactifs y trouvent l'occasion de corriger des erreurs, de justifier un point de vue, d'approfondir les remarques les plus intéressantes. Il est donc indispensable de rester mobilisé, et l'esprit ouvert, jusqu'à la fin de l'épreuve.